

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE du COMITE DES HAUTS DE SEINE DE NATATION
Samedi 14 Janvier 2017

En présence de Monsieur FRADET représentant du Comité Ile de France de natation et après avoir remercié les représentants des clubs pour leur présence, Madame Anne BROSSOIS ouvre la séance à 9h45 et fait son allocution de Présidente, suivie de celle du secrétaire général.

Le rapport de la commission de la natation synchronisée est fait par Madame Martine ESTEVES et est adopté à l'unanimité.

Le rapport financier est fait par Monsieur REISSIER, expert comptable du cabinet GUY NOEL et associés : rapport adopté à l'unanimité ainsi que le résultat net de 85 085 euros affecté en "report à nouveau" est approuvé.

Monsieur DEBLAY fait le rapport de la commission des cadres qui est adopté à l'unanimité des votants.

Le rapport de la commission sportive est fait par Madame BROSSOIS. Il est adopté également à l'unanimité.

Intervention de Monsieur LECOURT Sylvain, Président de du club de Colombes qui rappelle que les piscines ne sont pas la propriété des clubs des clubs et qu'il est difficile d'obtenir les bassins pour promouvoir la natation course.

Monsieur Vincent JUDE, fait remarquer qu'il ne faut pas oublier les "MAITRES" qui ont de très bons résultats et qui sont de plus en plus nombreux. Il souhaite que le Comité s'investisse plus dans cette catégorie de nageurs et dans le water-polo dans l'olympiade qui commence.

Le rapport de la commission informatique présidé par Monsieur JUDE est adopté à l'unanimité.

Intervention de Monsieur FRADET qui excuse Monsieur Jean-Jacques BEURRIER président du CIF retenu par une réunion FFN, souligne que le manque de bassin est malheureusement identique dans les compétitions régionales. Il revient sur le problème des engagements qui ne sont pas fait en temps et en heure et rappelle que les clubs doivent impérativement s'en tenir aux dates d'engagement voire de les anticiper et ne pas attendre les derniers jours.

Concernant les nageurs sans accompagnant entraîneur ou dirigeant, Monsieur FRADET dénonce un comportement irresponsable et risqué. Tous les clubs affiliés à la FFN, doivent suivre les recommandations de la Fédération.

Il félicite la natation synchronisée pour son rapport complet et il attire l'attention sur le fait d'avoir une trésorerie trop importante qui engendrerait une baisse des subventions.

Monsieur FRADET s'étonne qu'il n'y ai pas eu de recyclage pour les officiels A tous les ans, et en profite pour rappeler qu'il faut , obligatoirement un officiel A dans le club qui demande la labellisation club formateur, que cela fait partie des pré requis comme les brevets fédéraux.

Il nous informe sur l'évolution d'Extranat 2.0 qui devrait voir le jour en septembre 2017, pour l'affiliation et les licences. Son lancement a pris du retard vue la réforme territoriale. Il faut attendre la fin des réunions de jumelages et les décisions qui en ressortiront. Le module Labellisation est quant à lui opérationnel et il invite tous les clubs à le consulter car ils ont à leur disposition toutes les données à N-1 que la FFN a enregistrées pour les clubs . La cloture de la labellisation est repoussée d'une semaine.

La FFN informera les Mairies et les agglomérations des labellisations qui seront accordées aux clubs.

Les licences sont en augmentation, et il annonce que l'opération coup de pouce est reconduite pour la saison 2016-2017.

Monsieur LECOURT réclame des licences "loisirs" moins onéreuses qui ne comporteraient pas l'assurance obligatoire. Il lui est répondu (Monsieur FRADET) que cette demande est faite depuis plusieurs années. La FFN refuse actuellement, mais Monsieur FRADET a bon espoir de voir aboutir cette réclamation dans le futur.

Présentation des candidats.

Tous les membres du Comité départemental se représentent à l'exception de Monsieur Philippe DEBLAY.

Les deux postulants à un poste au sein du bureau directeur du CD 92 présentent leur motivation pour l'intégrer.

Monsieur Sylvain LECOURT Président de Colombes Natation se présente à la Présidence

Monsieur Lazreg BENELHADJ Président du club de Vanves se présente pour apporter son concours au Comité.

Il est procédé à l'appel et au vote des clubs.

Il est demandé 2 vérificateurs pour le dépouillement des bulletins. Madame Brigitte PIPET et Monsieur Jacques MEGNIEN se présentent. Ils sont accompagnés par Monsieur Guy BROSSOIS membre le plus âgé du Comité sortant.

Monsieur Guy BROSSOIS annonce les résultats de l'élection du bureau directeur en rappelant qu'il faut , selon le règlement du comité 1/4 des suffrages exprimés pour être élu.

M. Lazreg BENELHADJ 76 voix

Mme Anne BROSSOIS 108 Voix

M. Guy BROSSOIS 82 voix

Mme Martine ESTEVES 113 voix

M. Jean Pierre GITTON 113 voix

Mme Pierrette GUEZELLO 99 voix

M. Vincent JUDE 113 Voix

M. Sylvain LECOURT 79 Voix

Mme Véronique LE SAUCE 91 Voix

Mme Thérèse PUECHAVY 113 voix

Tous les candidats sont élus.

Les membres du nouveau comité directeur, après s'être réunis à huis clos proposent Madame Anne BROSSOIS pour la présidence.

Sollicités par vote à bulletin secret, les représentants des clubs confirment par 99 voix contre 14 le choix du Comité directeur 2017.

Madame Anne BROSSOIS conserve donc son poste de Présidente du Comité départemental de la natation, du 92. Elle remercie les Présidents de clubs pour la confiance qui lui est témoignée à nouveau.

La Présidente procède à la remise des récompenses aux officiels et propose le verre de l'amitié devant une part de galette.

Clôture de l'assemblée Générale 11h45.